



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 22 MARS 2004

Délibération n°2004-11

Date de convocation : 16/03/04
Nombre de délégués en exercice : 33
Présents : 18
Remplacés : 14
Absents non remplacés : 1
Votants : 32

L'an deux mil quatre, le vingt deux mars à neuf heures, le Comité Syndical s'est réuni à Monteux, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain MILON.

ETAIENT PRESENTS :

M. BEL - M. BOUILLOT - M. BUIS - M. CHAMPEL - M. CORTADE - M. DUPONT - M. DUVERGER - M. FORIEL DESTEZET - M. GROS - M. GUEDES - M. JOUBERT - M. MARGAILLAN - M. MILON - M. MOUREAU - M. RANDOULET - M. STACHETTI - M. VACCHIANI - M. VERNET

ETAIENT REMPLACES :

M. ALLEMAND remplacé par M. CASALIS
M. BISCARRAT remplacé par M. PEREZ
M. BOISSON remplacé par Mme LAGET
M. FIDELÉ remplacé par M. BLANCO
M. GABERT remplacé par Mme LAFAURE
M. GRANIER remplacé par M. BOLEA
M. MAIGRE remplacé par M. TRUCCO
M. MELY remplacé par Mme LAUGIER
M. PASCAL remplacé par M. BERTLOT
M. ROCHEBONNE remplacé par M. ROUX
Mme ROIG remplacée par M. LELEU
M. ROUCH remplacé par Mme BERARD
M. STANZIONE remplacé par M. LEMOSSE
M. TORT remplacé par Mme FORMENT

ABSENT(S) NON REMPLACE(S) :

M. FOURMENT

Secrétaire de séance : M. GROS



OBJET : Vote du Budget Primitif 2004

Le Président expose :

Les orientations budgétaires du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon ont été débattues lors de la séance du 15 mars 2004.



Lors de ce débat, certaines stratégies ont été définies comme :

- **Optimiser les ressources internes** en faisant appel aux techniciens des communautés membres et en utilisant les ressources matérielles de la communauté d'agglomération du Grand Avignon,
- **Travailler au lancement des études du SCOT** et à la conduite d'une véritable **politique de communication** envers les populations et les élus locaux autour des enjeux d'aménagement du territoire,
- Envisager un **mode de financement du Syndicat Mixte variable** pour les collectivités membres, en fonction de l'octroi et du montant des subventions sollicitées (seuil minimal et maximal de cotisation).

Le volume du budget primitif 2004 s'inscrit pour **342 055 euros**.

Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses Totales	Recettes Totales
Section de Fonctionnement	230 055 €	230 055 €
Section d'Investissement	112 000 €	112 000 €
TOTAL	342 055 €	342 055 €

I. Les Recettes de Fonctionnement

Elles sont constituées des participations statutaires des collectivités membres, évaluées en deux grandes masses :

- Les participations minimales de chaque membre pour **127 000 euros**
- Les participations supplémentaires, qui seront recouvrées en cas d'insuffisance des subventions sollicitées, pour **103 055 euros**

II. Les Dépenses de Fonctionnement

Elles comprennent les charges à caractère général (**77 300 euros**) lesquelles intègrent notamment :

- **Les frais de communication pour 20 000 euros,**
- **L'adhésion à l'agence d'urbanisme, pour 32 000 euros,**

Les charges de personnels se monteront pour 2004 à **27 800 euros**. Elles comprennent la rémunération d'une **stagiaire** (800 €).

Les autres charges de gestion courantes sont inscrites pour un montant de **12 955 euros**.

III. Les Recettes d'Investissement

En l'absence de notification officielle de subvention de la part des partenaires sollicités, ces recettes sont exclusivement composées de **financement propre** (virement de la section de fonctionnement).

IV. Les Dépenses d'Investissement

Du fait du mode de subventionnement de l'Etat pour les études de SCOT, les syndicats porteurs sont contraints d'inscrire ces dépenses d'études en section d'investissement.

Pour 2004, ces **études** (diagnostic) sont évaluées à **100 000 euros**.

Les **immobilisations incorporelles** intègrent également le coût d'acquisition d'un logiciel comptable (**4 000 euros**) et les frais d'insertion liés au SCOT (**1 000 euros**).

Il est également prévu d'acquérir du **matériel informatique et mobilier**, pour un montant total de **7 000 euros**.

* * *

L'Assemblée est invitée à se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Syndical après avoir entendu le rapporteur :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2004 conformément à la nomenclature M14 et en application des articles L.2313-1 et L.2313-2 du Code général des collectivités territoriales (vote par nature et par chapitre) équilibré en mouvements budgétaires comme suit :

	Dépenses Totales	Recettes Totales
Section de Fonctionnement	230 055 €	230 055 €
Section d'Investissement	112 000 €	112 000 €
TOTAL	342 055 €	342 055 €

- **FIXE** la participation des collectivités membres du Syndicat Mixte comme suit :

	Population	participation maximale	participation minimale	part/EPCI
CA Grand Avignon	155 536	155 899	86 100	67,77%
CC Rhône & Ouvèze	36 775	36 861	20 358	16,02%
CC Sorgues du Comtat	28 530	28 597	15 793	12,43%
CC Côtes du Rhône Gardoises	7 920	7 938	4 384	3,45%
Commune de Lirac	758	760	420	0,33%
TOTAL	229 519	230 055	127 055	100

Vote du Conseil : POUR : 32
 CONTRE : /
 ABSENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
 Acte publié le : **14 AVR. 2004**

Pour extrait conforme
 Le Président

Alain Milan



SECTION DE FONCTIONNEMENT						RECETTES					
DEPENSES			RECETTES			DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Fct°	Libellé		Chapitre	Fct°	Libellé		Chapitre	Fct°	Libellé	
011		Charges à caractère général	77 300	74		Donations et participations	230 055				
60		Achats et Variations de stocks	1 600	7474	020	Participation minimale des communes	127 000				
60632	020	Fournitures et petits équipements	800	7474	020	Participation complémentaire des communes	103 055				
6064	020	Fournitures administratives	800								
61		Service extérieurs	7 700								
6132	020	Locations immobilières	2 500								
616	020	Primes d'assurance	1 000								
6182	020	Documentation générale et technique	1 000								
6188	020	Autres frais divers	3 200								
62		Autres services extérieurs	68 000								
6225	020	Indemnités au comptable	1 000								
6238	023	Divers publicité communication	20 000								
6256	020	Frais mission fonctionnaires	2 000								
6281	020	Concours divers	32 000								
62878	020	Remboursement de frais à d'autres organismes	13 000								
012		Charges de personnel et frais assimilés	27 800								
6218	020	Autre personnel extérieur	27 800								
65		Autres charges de gestion courante	12 955								
6532	020	Frais de mission	2 000								
6531	020	Indemnités des élus	10 955								
023		Virement à la section d'investissement	112 000								
		TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	230 055								230 055
SECTION D'INVESTISSEMENT											
Chapitre	Fct°	Libellé		Chapitre	Fct°	Libellé		Chapitre	Fct°	Libellé	
20		Immobilisations Incorporelles	105 000	021	.020	Virement de la section de fonctionnement	112 000				
2031	820	Frais d'étude	100 000								
2033	820	Frais d'insertion	1 000								
205	020	Concessions et droits similaires	4 000								
21		Immobilisations Corporelles	7 000								
2183	020	Matériel informatique	3 000								
2184	020	Mobilier	4 000								
		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	112 000								112 000